



**JOURNÉE « LA FRANCOPHONIE »**  
**« L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER INTERPELLE**  
**LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE »**  
**7 JUIN 2024**

**L'ESPRIT DES FONDATEURS**

**par Yves MAREK**

Écrivain, diplomate, membre libre de l'ASOM

Chers Confrères,  
Chers Amis,

Je voudrais d'abord dire mon plaisir de retrouver beaucoup de personnalités et, en particulier, Jean-Louis Roy avec lequel nous avons travaillé de manière si intense pour bâtir la Francophonie multilatérale. On m'a demandé aujourd'hui de livrer un témoignage sur l'esprit initial qui a présidé aux débuts de l'aventure francophone.

Cela me rappelle, il y a dix ans, un colloque au Sénat sur les vingt ans de la loi Toubon dont j'avais rédigé le projet, introduit par un jeune universitaire qui, avec l'insolence de la jeunesse, avait commencé en indiquant que tous les protagonistes de cette loi devaient être déjà morts, profitant d'ailleurs du fait notamment que Jacques Toubon, comme à son habitude toujours en retard, n'était pas encore devant lui. Nous sommes heureusement nombreux ici à bien connaître et à avoir vécu cette aventure !

Le témoignage que j'apporte – je le précise ici pour situer de quel point de vue je m'exprime – est celui d'un acteur au cœur du système français. J'ai, entre 1988 et 1995, soit été chef de fait du service des affaires francophones, soit conseiller d'Alain Decaux et de Jacques Toubon, respectivement ministres de la Francophonie sous les gouvernements Rocard et Balladur et, à ce titre, le plus proche collaborateur des représentants personnels du président de la République, que ce soit par exemple Yves Aubin de La Messuzière, Jean Matthyssens ou François-Régis Bastide. Dans ces fonctions, j'ai participé aux premières loges à la préparation des Sommets de Dakar, un peu de Chaillot et aussi de Maurice, au lancement de TV5 Monde, de l'UREF – Université des réseaux d'expression française, aujourd'hui Agence universitaire de la Francophonie (AUF) –, de l'université Senghor, à la transformation de l'AIMF (Association internationale des Maires francophones) en opérateur, à la création du Secrétariat général de la Francophonie, à la loi Toubon... et j'ai d'ailleurs versé toutes mes archives aux Archives nationales où elles peuvent désormais être consultées. Un certain nombre de ces analyses se retrouvent, pour ceux que cela intéresse, dans le livre *Le Français : Une passion nationale*, que j'ai publié en 2014 aux éditions Economica.

C'est à ce titre qu'il me revient, sans interférer en rien avec ce qu'est la Francophonie aujourd'hui, ni avec les politiques conduites à ce jour, de décrire pour l'histoire ce qu'était l'esprit initial des fondateurs, tel que nous le mettons en œuvre.



D'abord, je tiens à rendre hommage à Jacques Leprette, un très grand diplomate que François Mitterrand avait chargé d'organiser le premier Sommet de la Francophonie, et à son habileté. Il avait choisi très judicieusement de bâtir une organisation qui n'en était pas une, tant elle était souple. Les pays n'adhéraient pas à une organisation, mais ils recevaient une lettre d'invitation à un sommet ; ni critères, ni obligations de choisir ses amis. En effet, on tend à l'oublier aujourd'hui, alors que des pays francophones ont parfois des relations difficiles avec la France et que le passé paraît comme un âge d'or, le lancement de la Francophonie ne s'est pas fait dans des conditions politiques totalement apaisées. L'Algérie a refusé d'y participer ; l'invitation de l'Égypte n'allait pas de soi, puisqu'elle avait été exclue de la Ligue arabe après sa paix séparée avec Israël. Le Viêt Nam était au ban de la communauté internationale et plusieurs pays occidentaux avaient peu de relations avec lui. Le Premier Ministre du Québec tenait à ce que soit garanti son statut par rapport au Premier Ministre du Canada...

Au Sommet de Québec, Jacques Leprette eut l'idée aussi de donner du contenu à ce Sommet et d'annoncer des programmes de coopération multilatéraux : un fonds pour des bourses francophones pour inscrire les francophones dans les lycées français, le lancement de TV5 Monde. Suivront à Dakar le lancement de l'université Senghor d'Alexandrie, portée par Boutros Boutros-Ghali, Maurice Druon et Giovanni Agnelli, la création de l'Université des réseaux d'expression française et d'autres programmes multilatéraux.

Je voudrais ici, dans la confusion qui s'installe parfois, rappeler quelques éléments qui caractérisaient le projet de François Mitterrand.

Il s'agissait d'abord et avant tout de créer une communauté politique. La langue n'en était que le prétexte. Et d'ailleurs, nous utilisons au début des formules très modestes, comme « pays ayant en commun l'usage du français » puis, sur une idée de Maurice Druon, « pays ayant le français en partage ».

Par conséquent, nous ne voulions jamais citer le nombre des locuteurs. L'Élysée était furieux chaque fois que le Haut Conseil de la Francophonie sortait son rapport annuel avec une évaluation du nombre de locuteurs, car c'est une donnée que nous voulions ignorer, et cela très logiquement. Si quarante pays décident de s'engager dans une communauté, ils engagent la totalité de leur population, et peu importe que 80 % de celle-ci utilisent des langues nationales. Citer le nombre de locuteurs réels, c'était affaiblir la Francophonie et ne rien comprendre à son ambition ni à sa nature. Les discours sur le nombre de locuteurs étaient considérés comme des discours qui prouvaient une incompréhension profonde du projet francophone. Dans cet esprit, on pourrait aussi considérer aujourd'hui que les discours optimistes sur l'avenir du français, fondés sur la démographie africaine, nuisent à la véritable francophonie.

Parce qu'il s'agissait de faire émerger une communauté politique avec un sentiment d'appartenance, une conscience d'intérêts communs et, en partie au moins, celle d'un destin partagé, il fallait que cela soit sensible dans les programmes mêmes de la Francophonie, comme le fait l'Union européenne qui, dans chaque action, s'attache à rendre visible la Communauté. C'est le sens du projet TV5 qui donne à voir les informations des chaînes de plusieurs pays francophones, du projet de l'Université des réseaux de l'espace francophone – qui deviendra l'Agence universitaire de la Francophonie – et de multiples programmes qui renforcent les échanges et le sentiment d'adhésion, à l'inverse d'anciens programmes de l'Agence de coopération culturelle et technique, comme la fourniture de piles photovoltaïques qui ne portaient pas en eux cette ambition multilatérale. J'ai créé par exemple, en convainquant une à une toutes les maisons de disques, Francophonie Diffusion qui a permis, sur toutes les radios FM d'Afrique, d'écouter les musiques de tout l'espace francophone car, à l'époque du CD, les programmeurs n'avaient pas accès aux sorties musicales des autres pays.



Puisqu'il s'agissait de créer une communauté politique, il fallait pouvoir peser dans les affaires du monde et se saisir de tous les sujets, en allant très au-delà bien sûr du français, et en choisissant des sujets où la communauté francophone pouvait peser face aux autres conceptions qui se disputaient la prééminence sur la scène internationale.

Il faut bien avoir à l'esprit qu'en arrière-plan, à chaque fois, se devinait l'adversaire implicite, le monde anglo-saxon et ses conceptions. Il faut avoir à l'esprit la phrase de François Mitterrand, rapportée par Georges-Marc Benamou : « La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort ».

Il n'était pas difficile de trouver des sujets de coopération, des domaines sur lesquels prendre position où les visions et les intérêts des pays francophones et des anglo-saxons s'opposaient. Cela pouvait aller des normes pour les bibliothèques – domaine dans lequel les Américains cherchaient, à l'Unesco, à imposer des procédés et des logiciels qui bousculaient nos méthodes –, à des sujets plus importants.

C'est ainsi que la Francophonie a organisé une conférence à Libreville sur les droits de l'Homme et a affirmé des positions différentes de celles portées par les Anglo-Saxons.

En 1991, nous avons organisé une conférence des ministres de l'Environnement à Tunis, préparatoire au Sommet de Rio, et nous n'avons guère eu de mal à tomber d'accord sur des positions communes qui étaient à fois conformes aux intérêts de la plupart des pays de la Francophonie, conformes à une culture commune d'approche des affaires publiques, sans doute en partie portée par la langue et opposée aux thèses promues par le monde anglo-saxon. On l'a oublié aujourd'hui, mais à l'époque la France et la plupart des pays francophones s'opposaient – peut-être à juste titre – au rapport Brundtland, à la notion même de développement durable, à l'idée d'une autorité mondiale de l'environnement, et on pouvait voir dans l'ensemble de ces conceptions une approche scandinave, protestante, anglo-saxonne, moralisatrice, mettant plus l'accent sur la contrainte et la condamnation, sur la stigmatisation de la pollution, plutôt que sur la gestion raisonnée des écosystèmes, approches contraires aux intérêts des pays francophones et à l'environnement lui-même. Ces visions, que la France a combattues, que j'ai combattues en son nom dans la délégation française à New York sous le gouvernement Chirac, se sont depuis imposées comme le discours universel sur le climat, par la force des médias anglo-saxons. L'avenir dira si la Francophonie avait raison de penser que ses valeurs étaient meilleures.

Dans le même ordre d'idées, la France a proposé que le Sommet de Maurice adopte une motion sur l'exception culturelle dans le cadre du GATT ; elle fut adoptée à l'unanimité, y compris par le Canada qui penchait plutôt vers les États-Unis avant le Sommet, et qui a été sans doute pris dans cette dynamique francophone.

Il y avait dans toutes ces positions une cohérence intellectuelle qui n'était pas artificielle. Peut-être que la langue porte une manière de voir le monde. Sans doute les pays francophones, marqués soit par leurs valeurs traditionnelles, soit par la culture politico-administrative française, romaine, latine, avaient-ils une certaine conception du bien public. En face, dans les méthodes et les visions anglo-saxonnes, le secteur privé était souvent plus présent que l'intérêt général. Il y avait une tendance moralisatrice et punitive – notamment sur l'environnement – qui incitait à juger et à condamner. En matière de droits de l'Homme, on peut stigmatiser, vouloir juger tout écart par rapport à des modèles formels, mais on peut aussi chercher à comprendre les réalités du terrain, celles de toute la chaîne de l'État de droit et s'attacher à bâtir des systèmes qui garantissent les droits par la coopération judiciaire.



Je voudrais insister sur le fait qu'il s'agissait de peser par rapport au reste du monde et d'affirmer une voix singulière. Cela signifie que la Francophonie devait intervenir sur des sujets mondiaux, davantage que s'occuper de la situation de ses membres. Par exemple, lorsqu'une dépêche AFP a rendu compte de la position du Sommet sur l'exception culturelle, nous étions heureux. Lorsque la dépêche AFP, qui rendait compte d'un autre sommet, parlait de la condamnation d'un coup d'État dans un pays francophone, nous nous désolions que la Francophonie ne parle pas au monde et qu'elle y expose au contraire ses faiblesses. La Francophonie devait être un lieu de coopérations transversales, avec pour priorité de choisir des programmes qui faisaient que la société civile percevait son appartenance à l'ensemble francophone – ce qui était d'évidence le cas quand des étudiants en médecine travaillaient sur un manuel écrit par des Québécois, des Vietnamiens et des Ivoiriens. Elle devait être un groupe de pression sur tous les sujets mondiaux, pour opposer au reste du monde et aux Anglo-Saxons un autre modèle. Elle ne devait pas être une instance de mise au pas des pays francophones, au nom de valeurs et d'agendas universels d'origine anglo-saxonne.

Pour cette raison nous regardions même avec un certain malaise les politiques de soutien à l'État de droit lancées après le Sommet de La Baule, car elles mettaient le doigt sur ces fragilités des pays francophones et qu'elles risquaient d'aboutir à appliquer un agenda des Nations unies, sans y opposer une vision propre. Nous avions le sentiment que la Francophonie n'avait de sens uniquement si elle portait une vision particulière. Si elle paraissait n'être simplement qu'une instance régionale pour imposer à ses membres des valeurs démocratiques universelles ou les mots d'ordre dictés à New York sur le climat, nous considérions qu'elle n'avait aucun intérêt. Sa justification, c'était justement qu'il pouvait y avoir un légitime débat entre plusieurs manières de voir le monde et que nous pensions que la pensée francophone pouvait au moins parfois être meilleure.

Il s'agissait donc d'un projet précis, cohérent, de constituer un ensemble pour peser dans les affaires du monde ; on pourrait presque dire, avec le langage d'aujourd'hui, qu'il s'agissait d'un projet intelligent et positif de Sud global.

Naturellement, parce que l'élargissement s'oppose souvent à l'approfondissement, la conduite de ce projet précis imposait de rester un groupe de quarante-cinq pays. Les seules marges de progression étaient limitées : Israël est d'évidence un pays ayant le français en partage, mais ne pouvait recueillir un consensus ; l'Algérie se faisait un point de principe de se tenir à l'écart, même si des Algériens participaient à beaucoup de programmes francophones, notamment à travers l'AUPELF-UREF. J'avais obtenu un accord du Saint-Siège à haut niveau pour devenir observateur, mais ces démarches n'ont pas eu de suite après que j'aie quitté mes fonctions. Il était clair que, pour le projet géopolitique imaginé par François Mitterrand et qui donnait sa justification à la Francophonie comme une voie singulière dans le monde, l'entrée de pays ayant d'autres allégeances et moins de raisons de se sentir mal à l'aise à l'égard du modèle anglo-saxon, l'élargissement n'était pas opportun.

Cette construction a eu de nombreux ennemis et la faire avancer était un combat quotidien. On connaît la formule qui dit que lorsque l'on fait quelque chose, on a contre soi tous ceux qui ne font rien, tous ceux qui font le contraire et tous ceux qui font la même chose. Les adversaires ne manquaient pas dans les classes dirigeantes qui, par snobisme social essentiellement, se plaisaient à juger ringard le combat de la Francophonie. Mais l'opposition était forte aussi de la part de ceux qui croyaient faire la même chose.

Tous les militants du français, les puristes, les nostalgiques, donnaient une vision passéiste du combat et le réduisait à une chose plus petite que l'ambition géopolitique initiale. Nombreux étaient ceux qui confondaient la francophonie – avec un f minuscule – et la Francophonie – F en majuscule.



Il était difficile de faire comprendre que le ministère de la Francophonie ne devait pas s'occuper de l'enseignement du français au Liban ou au Mali ; il fallait lutter contre les ambassadeurs qui, voulant mettre en avant leurs succès pour introduire le français dans l'enseignement secondaire de tel ou tel pays qui n'avait rien de francophone, souhaitaient le faire entrer dans la Francophonie ; il fallait lutter contre la réduction de la francophonie aux reportages pittoresques sur la Louisiane. Tous ceux qui confondaient les relations culturelles bilatérales et le projet géopolitique nuisaient, de fait, à la lisibilité d'un discours qui voulait être épique et mobilisateur.

Le bilatéral le mieux intentionné était très souvent l'adversaire du multilatéral. Il y avait bien sûr, notamment au ministère de la Coopération et parmi les habitués du bilatéral africain, ceux qui voyaient dans la Francophonie le risque de faire entrer dans notre pré carré, comme un cheval de Troie, les Canadiens et à travers eux les Américains. Il y avait tous ceux qui n'ont jamais cru à l'intérêt d'un projet multilatéral : ce fut le cas avec TV5. Son premier président, Patrick Imhaus, avait réussi à imposer cette chaîne sur tous les satellites. Le système audiovisuel français, qui avait depuis des années lamentablement raté son internationalisation, n'eut de cesse pendant des années d'essayer de mettre la main sur la chaîne, d'en faire une annexe de l'audiovisuel français, oubliant son statut multilatéral et sa force : donner une image plurielle de la francophonie et servir une idée géopolitique. Il y avait aussi des diplomates de carrière, attachés à la filière noble des Nations unies, qui n'ont jamais compris ni voulu que la Francophonie joue dans la cour des grands. À un moment, nous étions tout près d'imaginer un contingent de Casques bleus sous drapeau de la Francophonie, disponibles pour des interventions hors de l'espace francophone ; cette idée s'est heurtée sur la réticence à voir la Francophonie sortir du champ où on voulait la cantonner.

Dans le cœur même de la Francophonie, deux projets s'affrontaient, parfois avec une certaine violence. Parce qu'il s'agissait d'un projet politique, nous avons choisi une structure très souple, qui fonctionnait comme un véritable commando montant des coups politiques, car nous étions au temps des fondateurs. Un groupe de sherpas constituaient le Comité international de Suivi – ancien nom du Conseil permanent de la Francophonie – et avec Christian Valantin pour le Sénégal, Clément Duhaime pour le Québec, Roger Dehaybe ou Paul-Henry Gendebien pour la Belgique, Henri Lopes pour le Congo, Ramazani Baya pour le Zaïre et quelques autres fortes figures, nous réalisions des avancées pour le projet francophone. Le système était très agile. Nous ne travaillions que rarement sur des documents écrits et n'étions pas englués dans les phrases creuses ni dans les instructions des capitales.

L'idée était aussi que des chefs d'État, avec leurs sherpas, lancent des projets concrets et fédérateurs en s'appuyant sur des opérateurs multiples de la société civile (TV5, UREL, AIMF, Forum francophone des Affaires, université d'Alexandrie...), en évitant la lourdeur des organisations internationales et en particulier celle de l'Agence de coopération culturelle et technique, réduite à un opérateur parmi d'autres et probablement pas le plus performant. Même si à un niveau politique – avec Brian Mulroney, Lucien Bouchard, Robert Bourassa –, le Canada et le Québec ont bien participé à la logique des sommets, il restait parfois, au niveau des administrations, une forte résistance à voir diminuer le rôle de l'ACCT – première et seule organisation internationale où le Québec avait un siège de plein droit – et un agacement à l'égard des autres opérateurs, qui pouvait aller jusqu'à une hostilité ouverte, à l'égard en particulier du trublion créatif qu'était Michel Guillou, recteur de l'UREF.

Ce système était très souple. Il ne s'encomrait pas de règles, de résolutions, de documents préparatoires et était orienté vers la recherche de résultats concrets et vers le contrôle des opérateurs. Pour donner toute sa force à ce système, on a imaginé de créer un Secrétariat général de la Francophonie qui soit l'instrument de la volonté des chefs d'État, au-dessus des opérateurs. Ce fut l'enjeu du Sommet de Maurice durant lequel fut décidé, malgré la vive opposition du Canada, la création de ce



Secrétariat général, au cours d'une négociation que j'ai conduite sous l'autorité de Jacques Toubon et avec l'ambassadeur Portiche. Avec cette décision, les chefs d'État se dotaient, au-delà de l'efficace comité des sherpas, d'un instrument opérationnel pour transmettre leurs volontés et aiguillonner les opérateurs subordonnés, en particulier l'ACCT. J'entends dire aujourd'hui de manière inexacte que c'est le Sommet de Hà Nội qui a créé le Secrétariat général de la Francophonie. D'une certaine manière, ce Secrétariat général-là, confondu avec l'Organisation internationale de la Francophonie, était précisément le contraire de ce qui avait été voulu à Maurice, le considérant comme la garantie de la mort de la Francophonie ; le Secrétaire général étant fusionné avec l'OIF, ex-ACCT, l'impulsion des chefs d'État serait, inévitablement, enserrée dans une logique d'organisation internationale. Nous voulions un Secrétaire général qui, comme dit la Genèse, plane comme Dieu au-dessus des eaux avant la création, et mette au pas les organisations et les aiguillonne ; nous nous retrouvions avec une organisation confortée par un Secrétaire général plus prestigieux, mais devenu inéluctablement son porte-parole. Ce que vient de dire Jean-Louis Roy sur la faiblesse actuelle des crédits et l'ampleur des coûts bureaucratiques n'est pas pour me contredire. Certains ont pu exprimer que l'avantage de la désignation d'une haute figure comme Boutros Boutros-Ghali, qui avait tout pour transmettre une impulsion politique, a été entravée par ses habitudes de l'Onu et par le réflexe de reconstituer un fonctionnement d'organisation internationale qui ne pouvait que tuer l'impulsion politique. Pour paraphraser Péguy, la mystique des débuts dégénère en politique ou même en diplomatie.

Enfin, je veux rappeler que parce que nous voulions donner naissance à un espace qui ait conscience de lui-même, nous comptions d'abord sur une Francophonie des réseaux de la société civile : sociétés médicales francophones, universités, journalistes, TV5. Nous étions déjà conscients, avant les crises actuelles, que des pays pouvaient entrer en conflit avec la France, être dans des situations politiques complexes – déjà en 1991 nous avons dû déplacer le Sommet de Kinshasa à Chaillot –, et que nous pouvions nous trouver confrontés à des conflits entre pays francophones. Il fallait une Francophonie assez forte de coopérations Sud-Sud, multilatérales, d'échanges, d'amitiés interpersonnelles pour que la Francophonie soit plus forte que toutes les vicissitudes des contingences interétatiques.

Nous comptions donc sur un petit nombre de priorités que nous voyions comme des conditions du succès. Premièrement, faire en sorte que la société civile aille plus vite que la société politique : il s'agissait de consolider l'ensemble francophone, de faire qu'il survive aux tensions bilatérales éventuelles. Deuxièmement, garantir l'engagement de la France face à la tentation constante des élites à la soumission et à la capitulation. Troisièmement, conserver le noyau des quarante-cinq pays francophones soudés dans ce projet et conserver une gouvernance de commando permettant aux chefs d'État d'être imaginatifs. Quatrièmement, ne jamais oublier que la Francophonie n'a de sens que par rapport à l'extérieur et si elle a un message implicitement singulier face à un adversaire commun.

Hélas ! les fondations que j'ai décrites à peine installées, la Francophonie a été très vite confrontée à des lames de fond très périlleuses.

D'abord en France, l'affaiblissement du parti gaulliste, la disparition de François Mitterrand, l'arrivée de responsables moins liés à ces mythologies politiques enracinées dans l'histoire française, ont probablement conduit à reléguer la Francophonie plus loin dans les priorités gouvernementales. Je dois dire que même Jacques Chirac n'avait peut-être pas tout à fait compris la dimension lyrique et épique du projet francophone, car sa proximité avec beaucoup de chefs d'État faisait que, pour lui, les sommets étaient peut-être moins une occasion de bâtir un ensemble que des retrouvailles entre amis, comme dans un sommet franco-africain.



Ensuite, d'un point de vue géopolitique, la chute du Mur de Berlin a eu un effet d'éviction et beaucoup de ceux qui regardaient vers l'Afrique et la Francophonie comme des terres d'avenir, se sont passionnés pour les nouveaux investissements en Pologne, en Hongrie, ou plus à l'Est.

D'un point de vue intellectuel, on peut dire aussi que les modèles francophones ont un peu perdu de leur prestige. On croyait que les modèles étatistes de service public français avaient donné à l'Afrique une certaine stabilité et une certaine croissance, tandis que des pays anglophones étaient dans des situations plus délicates. Avec la vogue du libéralisme, on a découvert que des pays africains anglophones profitaient de la liberté d'entreprendre, tandis que la structure administrative qui avait été un atout était désormais perçue comme un fardeau pour les pays francophones. Les visions d'intérêt général, les discours de service public qui étaient, d'une certaine manière, liés à la Francophonie, se sont trouvés parfois démodés et pour certains, la valeur ajoutée de la Francophonie avec eux.

Il ne m'appartient pas de dire comment la Francophonie, après cette aventure des pionniers à laquelle j'ai participé, a répondu à ces défis, ni ce qu'il en est de la Francophonie aujourd'hui, si elle a répondu aux conditions du succès que nous imaginions alors, mais j'espère que ce rappel des premiers moments pourra être utile à la réflexion pour son avenir.

Je vous remercie. ○